



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'Ordre des urbanistes du Québec décerne le Prix Jean-Paul-L'Allier 2018 à Madame Winnie Frohn, ancienne conseillère de la Ville de Québec

**Montréal, le 14 novembre 2018** – C'est dans le cadre de la Journée mondiale de l'urbanisme, le 8 novembre dernier, que l'Ordre des urbanistes du Québec a souligné le parcours politique de l'ex-conseillère de la Ville de Québec, de 1985 à 1993, Mme Winnie Frohn, en lui octroyant le prestigieux Prix Jean-Paul-L'Allier.

« J'étais honorée de recevoir ce prix qui prend une signification spéciale pour moi. J'avais une vision de la ville qui correspondait à celle de M. L'Allier, nous voulions humaniser le centre-ville de Québec », s'exclame la récipiendaire qui aura travaillé aux côtés de M. L'Allier alors qu'il était maire de la Ville de Québec.

Durant ses mandats, Mme Frohn, a su favoriser la démocratie en augmentant la participation citoyenne au sein de la politique municipale. Elle voulait faire de la ville « une ville pour tous !, une ville conviviale, agréable à vivre et centrée sur le citoyen », se remémore Winnie Frohn. L'ex-conseillère aura collaboré activement à la mise en place des Conseils de quartier, en implantant le projet-pilote directement dans le quartier Saint-Jean Baptiste, qu'elle représentait à l'époque, en plus de mettre en place des initiatives qui incluent les femmes dans le processus de décision.

Visionnaire, Winnie Frohn a favorisé l'émergence de projets structurants, tel le développement de pistes cyclables, la foresterie urbaine et le transport en commun à une époque où ces concepts étaient loin de faire l'unanimité. « On espérait faire changer les choses, avoue-t-elle, mais on n'avait pas de nom pour ce que l'on faisait parce que le concept de développement durable n'était pas encore connu », souligne celle qui est aujourd'hui retraitée en tant que professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques à l'UQÀM.

Mme Frohn croit qu'il y a lieu de passer à une autre étape et voit d'un bon œil les déclarations et les engagements des villes envers le développement durable. « Nous devons aller plus loin, nous devons penser l'avenir ensemble et assurer un développement qui soit soutenable », conclut-elle.

Créé en 2008, le Prix Jean-Paul-L'Allier est remis annuellement dans le cadre de la Journée mondiale de l'urbanisme, le 8 novembre. Ce prix honore un(e) élu(e) québécois(e) s'étant distingué(e) par sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et aménagement du territoire. Tout citoyen peut soumettre la candidature d'un(e) élu(e) québécois(e). La candidature doit être appuyée par au moins deux personnes et les dossiers sont évalués par un jury nommé par le conseil d'administration de l'Ordre des urbanistes du Québec et chargé de lui en faire une recommandation.



Mme Winnie Frohn reçoit le prestigieux prix Jean-Paul-L'Allier des mains de la présidente de l'Ordre des urbanistes du Québec, Lucie Careau, lors de la Journée mondiale de l'urbanisme, le 8 novembre dernier, au Bain Mathieu, à Montréal.

Crédit photo : Victor Char

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'Ordre regroupe 1550 urbanistes et urbanistes-stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public en réglementant et en surveillant les activités professionnelles des urbanistes. Il est également le gardien et le promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme.

-30-

Renseignements : Lysane Sénécal Mastropaolo  
Chargée des événements et interactions informatiques  
Ordre des urbanistes du Québec  
(514) 849-1177, poste 27